

Rapport public Parcoursup session 2023

Avignon Université - Licence - Portail Droit

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Avignon Université - Licence - Droit - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	40	419	233	339	35	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

ATTENDUS LOCAUX SPECIFIQUE DE LA FORMATION DROIT AVEC OPTION LAS

La 1ère année des licences accès santé mises en place à l'université d'Avignon est constituée des 60 crédits ects de la 1ère année de la licence à laquelle cette LAS est adossée auxquels s'ajoutent 10 crédits ects d'une mineure santé. Dans toutes les licences accès santé mises en place à Avignon Université et à Aix-Marseille Université les enseignements de la mineure santé sont assurés à distance et pré-enregistrés. Ils sont sous la responsabilité de la faculté de médecine de Marseille. La 1ère année de LAS est donc ce qu'on appelle une licence "augmentée" qui nécessite pour pouvoir être validée un investissement en temps et un volume de travail plus important que celui d'une licence classique. Les candidats à l'entrée en LAS devront donc être en capacité de produire un volume de travail important pour valider leur L1, sur la base de très bons résultats à chaque semestre dans la discipline choisie et la mineure santé, et pour être en capacité de réussir le concours d'entrée en 2ème année de médecine. D'autre part, le bloc d'enseignement de la mineure Santé étant effectué à distance, il nécessite de la part du candidat une grande autonomie pour valider cette mineure dans d'excellentes conditions.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Droit est une formation généraliste qui assure une spécialisation progressive des étudiants et qui respecte, sur les semestres de la licence, l'équilibre entre les matières de droit privé et les matières de droit public, tant dans les cours que dans les travaux dirigés. L'ouverture sur le monde professionnel est assurée par des modules de professionnalisation, mis en place dès le semestre 2, et par le stage obligatoire en L3.

Pour la Licence 1, la formation prévoit l'acquisition :

-D'unités d'enseignement d'accompagnement: Méthodologie, Outils numériques et documentation, Aide au développement individuel ou Accompagnement au projet de formation et professionnel

-D'unités d'enseignement fondamentales(cours magistraux assortis de TD) : Droit civil, Droit constitutionnel

-D'unités d'enseignement complémentaires: Histoire économique et sociale, Introduction à l'économie, Introduction générale au droit, Institutions juridictionnelles et administratives, Histoire du droit, Relations internationales, Institutions européennes

-D'unités d'enseignement d'anglais

-D'unités d'enseignement d'ouverture

Pour plus d'informations: <http://univ-avignon.fr/rechercher-une-formation/licence-droit-economie-gestion-mention-droit-1308.kjsp>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un algorithme, dont les paramètres ont été décidés par la commission d'examen des vœux, prenant en considération les éléments quantitatifs et qualitatifs (cf. tableau synoptique) du dossier scolaire de l'élève a été appliqué pour établir un classement des étudiants. La commission a ensuite vérifié la cohérence de ce classement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour cette troisième année d'ouverture de la LAS Droit, la commission n'a pas été en mesure de faire une proposition d'admission à l'ensemble des candidats (Rang du dernier admis 339, pour 419 vœux confirmés)

Pour les candidats en reprise d'études, la Commission recommande de développer davantage leur parcours, leur motivation et leur projet de

formation afin de pouvoir apprécier la cohérence de la candidature. Il est surtout essentiel de développer cette motivation sur le parcours LAS et

non simplement sur la licence Droit.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Notes obtenues aux épreuves anticipées de français (écrite et orale)	Pièces complémentaires	Essentiel
	Résultats en sciences humaines	1) Notes obtenues en première et en terminale en sciences économiques et sociales, histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques, droit et enjeux du monde contemporain 2) Notes obtenues aux épreuves de spécialité	Bulletins scolaires + pièces complémentaires	Essentiel
	Résultats dans les matières scientifiques	1) Notes obtenues en première et en terminale en mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, science de l'ingénieur 2) Notes obtenues aux épreuves de spécialité	Bulletins scolaires + pièces complémentaires	Essentiel
	Résultats dans les matières littéraires	1) Notes obtenues en première et terminale en français, humanités, littérature et philosophie, langues et cultures de l'antiquité, langues, littérature et cultures étrangères et régionales 2) Notes obtenues dans les matières de spécialité	Bulletins scolaires + pièces complémentaires	Essentiel

	Résultats en anglais	1) Notes obtenues en première et en terminale en anglais 2) Note obtenue à l'épreuve de spécialité	Bulletins scolaires + pièces complémentaires	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Éléments d'appréciation de la fiche avenir	Fiche avenir	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Éléments d'appréciation de la fiche avenir	Fiche avenir	Complémentaire
	Capacité à s'investir	Éléments d'appréciation de la fiche avenir	Fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation et cohérence du projet de formation	Fiche avenir - Projet de formation motivé (élément pris en compte uniquement pour les candidats non-lycéens ne disposant pas de fiche avenir, comme les candidats en réorientation).	Complémentaire
	Cohérence du projet de formation	Motivation et cohérence du projet de formation	Fiche avenir - Projet de formation motivé (élément pris en compte uniquement pour les candidats non-lycéens ne disposant pas de fiche avenir, comme les candidats en réorientation).	Complémentaire
	Capacité à réussir dans la formation	Motivation et cohérence du projet de formation	Fiche avenir - Projet de formation motivé (élément pris en compte uniquement pour les candidats non-lycéens ne disposant pas de fiche avenir, comme les candidats en	Complémentaire

			réorientation).	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

PHILIPPE ELLERKAMP,
Président de l'établissement Avignon Université